



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Allemagne

Question écrite n° 27708

Texte de la question

M. Matthias Fekl interroge M. le ministre des affaires étrangères sur la mission d'inspection que le ministère des affaires étrangères a mandaté au sujet de la Maison de France de Berlin. Il souhaiterait avoir connaissance de ce document afin d'en connaître le diagnostic, les conclusions et recommandations.

Texte de la réponse

Une mission conduite par l'inspection générale des affaires étrangères et associant la direction générale de la mondialisation et la direction des immeubles et de la logistique s'est rendue à Berlin les 6 et 7 mai derniers afin de préciser les principaux éléments du projet de relocalisation de l'Institut français de Berlin. La réflexion menée à ce sujet s'inscrit dans un double contexte : la rationalisation du parc immobilier du ministère des affaires étrangères dans un contexte budgétaire très contraint et le maintien de toutes les activités développées par l'antenne berlinoise de l'Institut français d'Allemagne. Le rapport remis par la mission est un document technique, à vocation interne au ministère. Il précise les éléments, financiers et juridiques notamment, devant être pris en compte dans la poursuite du projet. Sur cette base, il appartient désormais à l'ambassade et aux services concernés du MAE de réaliser une évaluation précise du coût de l'installation dans les locaux de l'ambassade et d'apprécier les conditions qui permettraient à l'institut relocalisé de fonctionner dans les meilleures conditions.

Données clés

Auteur : [M. Matthias Fekl](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27708

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mai 2013](#), page 5347

Réponse publiée au JO le : [16 juillet 2013](#), page 7426